

# Maisoncelle Tuilerie

## Séance du 6 septembre 2023 n° 2023/9

*L'an deux mille vingt-trois le 6 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.*

**Présents** : Mesdames, Messieurs, COCAGNE Terry, COPPIN Peggy, DERIVRY Emmanuel, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, SARDA Angélique,

**Absents non excusés** : Monsieur BAUDOIN Valentin, Madame CRAMET Armance

**Secrétaire de séance** : Madame ENQUEBECQ Sandrine

Les compte-rendus du Conseil Municipal du 3 mai et du 6 juin 2023 ont été approuvés à l'unanimité.

Monsieur Le Maire demande s'il peut rajouter un ordre du jour concernant les réparations et les trottoirs devant les habitations, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

### **ORDRE DU JOUR** :

#### **1 – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU RADAR PEDAGOGIQUE**

Le contrat proposé est établi sur une durée de 3 ans pour un montant de 400.00 € H.T. mais après étude il est constaté qu'il n'y a pas de maintenance ni de contrôle annuel de prévu. Il s'agit plus de garantie sur le matériel, avec de nombreuses exclusions dans la prise en charge.

Le Conseil Municipal vote à l'Unanimité de ne pas renouveler le contrat.

#### **2 - REMPLACEMENT DES BRIDES DE LA CLOCHE N°2 et N°3**

Mr Le Maire présente le devis de la Société BODET Campanaire d'un montant 1 335.00 € H.T.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour et autorise Mr Le Maire a signé le devis.

#### **3 - SIMULATION DU MARCHE DE L'EGLISE**

La simulation de marché estimait les travaux tranche ferme en décembre 2021 à 126 577.50 €.

Le devis réactualisé par l'architecte en octobre 2022 est de 157 114.63 €.  
Après consultation des entreprises en conservant le même marché, il en ressort un montant total des offres moins-disantes de 149 810.743 € qui est supérieur de 23 233.23 € soit environ 18 %.  
Afin de se rapprocher de l'enveloppe financière pour laquelle les subventions ont été accordées par le département 71 300.00 € et la Région Hauts de France 42 365.62 € soit 113 665.62 € sur un montant subventionnable de 142 619 € soit 79.69 %.

Simulation du marché :

Maçonnerie	96 773.71 €
Couverture	13 548.50 €
Verrières	16 950.61 €
Electricité	6 251.61 €

---

133 524.43 €

Options non retenues :

Encastrement du coffret électrique 666 €  
Façon d'une verrière 7 500 €  
Dépose de l'alimentation électrique non chiffrée  
Comble de transept 1 2875.50 €

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer en retenant le marché de 133 524.43 € de travaux afin de se rapprocher des 126 577.50 €.

Après échange, il en ressort que la simulation du marché ne correspond pas à l'estimation initiale, objet premier de la consultation.

Sans précisions claires des lots sur la modification du marché et impacte des options non retenues, le conseil reste sur l'information de l'offre de 149 810€ (+18%).

Il est également précisé que les entreprises ayant répondues à cette consultation sont les mêmes qui ont effectuées les travaux de l'église achevés le 26/05/2021.

Des membres du conseil, restent interrogatif sur le suivi et achèvement de certains travaux au vu des derniers réalisés, avec des finitions à revoir.

Après le tour de table :

Pour : 3

Contre : 4

Abstention : 1

La poursuite des travaux de restauration de l'Eglise n'aura pas lieu, les subventions seront abandonnées.

#### **4 – PRESENTATION DU DEVIS POUR LA SECURITE DU PUIT DE BOIS-GAYANT**

Monsieur Le Maire présente le devis de Mr COURMONTAGNE Frédéric pour un montant de 703.00 € H.T. pour la fourniture et la pose d'une tôle pour le haut et l'entrée du puit de Bois Gayant.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité et autorise Mr Le Maire a signé le devis.

## **5 – PRESENTATION DES DEVIS POUR LES TOILETTES DE L'ECOLE**

MR Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut changer les chasses d'eau ainsi que les robinets des lave-mains de l'école.

2 devis ont été reçus :

ET POISSON Cyrille d'un montant de 1 229.00 € H.T.

ETS DEWAELE Sébastien d'un montant de 1 155.23 € H.T.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le devis des ETS DEWAELE et autorise Mr Le Maire a signé le devis.

## **6 – POINT DU JOUR RAJOUTE : REPARATIONS DE LA ROUTE ET TROTTOIRS DEVANT LES HABITATIONS**

Mr Le Maire donne en détails les travaux à réaliser dans la commune.

Il a reçu des devis de SARL CONSTANT ROUSSEL.

Détail des différents devis :

Peinture routière selon visite :

Montant du devis 1 4000.00 €H.T.

Pour : 6

Contre : 2

Devant chez Mr Thomas JOLY :

Entrée de l'habitation et cheminement piéton en enrobé à chaud

Montant du devis 2 385.99 € H.T.

Pour : 8

14 bis rue Neuve :

Préparation avant enrobé, mise en place enrobé à chaud et pose de bordures

Montant du devis 1 417.82 € H.T.

Pour : 8

Pont de l'autoroute :

Terrassement et mise en place de GNT et d'enrobé à chaud

Montant du devis 3 975.00 € H.T.

Pour : 7

Contre 1

Devant le garage au 45 rue Neuve TB AUTOMOBILE :

Reprofilage de GNT et pose d'enrobé à chaud

Montant du devis 611.10 € H.T.

Pour : 8

Tous les devis sont acceptés, le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à les signer.

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

- Les colis de Noël pour les anciens seront distribués pour les anciens de plus de 64 ans. Réunion le 22 septembre à 19h.
- Mise au point sur les horaires des agents techniques et rappel des horaires de tonte sur la commune.
- Vu les augmentations des charges, le Conseil Municipal envisage de revoir le prix de la location de la salle communale.
- Le Conseil Municipal projette de faire un local pour les agents techniques. L'ADTO a chiffré le projet, trop élevé à ce jour. D'autres études seront à envisager.  
Une visite des ateliers du CROCQ et de CAMPREMY est proposée.

Séance levée à 21h20.

Prochaine réunion le 18 octobre 2023.